



Compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2013

Présents : ADELL JM - BARDOU G – BONVALET D – CAZENAVE M - GUILHAUMON JM – MARTIN R – MARZA I - PIOCH JL – REVEL M

Procurations : BEDOS D à PIOCH JL - JAFFUEL C à REVEL M - MARTIN S à BARDOU G -

Absents : BERRETTE S – ESTEBAN P – GOUTY M

Secrétaire de séance : ADELL JM

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 10 octobre 2013. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I Travaux RD 174 "Avenue de Fontès : aménagement de l'entrée de ville"

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que la commission d'appel d'offres concernant le choix de l'entreprise pour les travaux **du RD 174 "Avenue de Fontès : aménagement de l'entrée de ville"** s'est réunie le jeudi 7 novembre 2013. Ces travaux se décomposent en 2 tranches, 1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle. Cinq entreprises ont répondu à l'offre.

| Entreprises | Tranche ferme ht | Tranche conditionnelle ht | Total ht |
|--------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------|
| BRAULT TP | 81 401.00 € | 113 003.00 € | 194 404.00 € |
| TPSO | 75 119.00 € | 105 273.00 € | 180 392.00 € |
| SLTPE | 89 225.00 € | 120 055.00 € | 209 280.00 € |
| EIFFAGE | 88 787.30 € | 109 538.05 € | 198 325.35 € |
| COLAS MEDITERRANEE | 88 488.02 € | 124 398.52 € | 212 886.54 € |

Monsieur le Maire propose au conseil de choisir l'entreprise la mieux-disante, TPSO pour un montant de :

- Tranche ferme : 75 119.00 € ht
- Tranche conditionnelle : 105 273.00 € ht
Total : 180 392.00 € ht

Les travaux se feraient en janvier 2014 et les deux tranches seraient réalisées simultanément.

Monsieur le Maire précise que l'acte d'engagement devra être signé avant le 18 novembre 2013 et adressé au Conseil Général afin de percevoir un acompte de la subvention attribuée, soit la somme de 38 500.00 € sur 55 000 €. Des travaux supplémentaires pourront être réalisés au même tarif que le marché.

Vote à l'unanimité.

II Contrat d'entretien de la climatisation

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de souscrire un contrat d'entretien pour la climatisation au restaurant scolaire avec la société LLARI qui avait installé la climatisation, pour un montant de 320.00 € ht.

Vote à l'unanimité.

III DM N° 3 : commune

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il faut faire une décision modificative n° 3 sur le budget communal pour permettre le règlement de l'armoire frigorifique pour la salle des fêtes (montant 2 272.40 € ttc), les sols souples des jeux Place de la Mairie (montant 8 889.81 € ttc), et les barrières tournantes du city sport (montant total de 1137.55 €).

Vote à l'unanimité.

IV Enquête publique relative au classement des voies communales, places publiques, chemins ruraux et autres voiries du territoire de la commune de Neffiès

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'enquête publique relative au classement des voies communales, places publiques, chemins ruraux et autres voiries du territoire de la commune de Neffiès s'est déroulée du 30 septembre au mardi 15 octobre 2013.

Le commissaire enquêteur a établi un rapport et a émis un avis favorable sur ce projet. Suite à une erreur matérielle, une modification a été apportée sur la fiche C9 (Chemin de la Source) en portant les extrémités de voie entre les parcelles B 992 et B 17 au lieu de B 992 et B 1146. Monsieur le Maire propose d'approuver ce rapport.

Vote à l'unanimité.

V Chèque cadeau de la poste pour le Noël des agents

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler les chèques cadeau d'un montant de 140.00 € pour les 12 agents communaux, soit un montant de 1 680.00 €.

Vote à l'unanimité.

VI Embauche de 2 personnes pour le service minimum d'accueil : grève des enseignants le jeudi 14 novembre 2013

Monsieur le Maire dit au conseil que les enseignants ont fait grève le jeudi 14 novembre 2013. Deux personnes ont été embauchées pour assurer le service minimum d'accueil. Ces personnes ont effectué 5 h 30 chacune.

Il propose au conseil municipal de valider cette embauche. Ces personnes seront rémunérées au SMIC.

Vote à l'unanimité.

VII Question diverse

Embauche d'un agent contractuel pour le remplacement de 2 agents en formation

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'agent contractuel pour remplacer les agents de l'ALP partis en formation, pour 2 semaines du 18 novembre au 29 novembre 2013, de 33 h hebdomadaires, rémunérées au SMIC.

Vote à l'unanimité.

VII Informations

- Nouveaux rythmes scolaires

Monsieur Bedos précise qu'une réunion a eu lieu avec les enseignants et les parents d'élèves pour l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Les enseignants ont proposé de faire la classe le samedi matin au lieu du mercredi matin, une dérogation a été demandée auprès de l'Inspection d'Académie.

Un questionnaire a été adressé aux parents pour leur demander leur préférence : cours le mercredi ou samedi, restauration scolaire le mercredi 12 h, fréquentation de l'ALP à partir de 16 h 15, en attente de réponse.

La commune va proposer les horaires suivants : cours le matin 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 15 l'après-midi au lieu de 13 h 30 – 16 h 30 actuellement.

L'Etat impose aux communes l'obligation de mettre en place des activités périscolaires.

Etant donné la difficulté de recruter des animateurs, Monsieur le Maire propose l'intervention de professionnels qui viendraient faire les animations périscolaires.

Il a reçu l'association *2 mains des mots* qui proposerait des contes 2 fois par semaine. D'autres activités peuvent être mises (théâtre, chant, sculpture)

Monsieur le Maire tiendra le conseil municipal informé de ces évolutions.

- Reboisement de la forêt

Monsieur Bardou précise que l'ONF a procédé au reboisement de la forêt par un mélange de résineux et de feuillus, financé par la coupe de bois.

Le conseil municipal est clos à 19 h 15.